



Bulletin mensuel d'information N° 489 Keleier Forest Landerne

Novembre 2022
Miz Du

Les annonces pour le bulletin de décembre sont à envoyer par mail [pour le jeudi 24 novembre 2022.](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)

Édito du Maire



À la veille de ce nouvel hiver, le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement) nous annonce une prévision d'augmentation des coûts d'énergie pour notre commune de + 253 %

comparativement à l'an passé.

Face à cette situation, nous avons engagé des démarches afin de bénéficier du bouclier fiscal qui nous permettra de réduire sensiblement la facture.

Les élus de la commune ont souhaité en 2021 lancer une étude sur les consommations d'électricité et de fuel de nos différents bâtiments publics avec l'organisme Ener'gence, Agence Énergie-Climat du Pays de Brest.

Des premières pistes d'améliorations ont été ciblées sur nos bâtiments les plus énergivores que nous évoquerons dans un futur bulletin.

En parallèle l'éclairage public s'éteint désormais à 22h au lieu de 23h.

Pour faire face à ce contexte inflationniste, la commune réduira également les décorations électriques de Noël et invitera toutes les associations à être très vigilantes sur l'usage énergétique des salles qu'elles utilisent.



Économie d'énergie

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

12/11/2022 Fermeture exceptionnelle



DATES À RETENIR

Sam 05/11

Ven 11/11

Mar 16/11

Sam 19/11

Dim 20/11

Sam 26 & dim 27/11

Mer 30/11

Sam 03/12

Dim 04/12

Dim 04/12

Collecte journaux – APE école G. Brassens

Cérémonie commémorative de l'Armistice – 11h

Animation autour du livre pour les tout-petits

Broyage déchets verts – Parking de l'Église

Kig ha Farz – APEL école Sainte Anne

“Week-end des arts Forestois”

Film “La lumière pour horizon” - Romain Arazm

Collecte pour le Téléthon sur le marché

Marché de Noël – APE école G. Brassens

Repas des aînés – La Capsule – 12h

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).
Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau
 o Secrétariat : 02 98 21 37 67
 o Service environnement : 02 98 21 34 49
 o Pôle Emploi : 3949
 o CPAM : 3646
 o Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**
Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.
Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance (RPE ex-RPAM) :**
Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...
Tél 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
Tél : 02 98 85 35 33

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**
L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30
Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/11	Pharmacie du Pont Habité à Landerneau
06/11	Pharmacie Le Port à Plouédern
11/11	Pharmacie de la tour d'auvergne à Landerneau
13/11	Pharmacie Lacoste à Landerneau
20/11	Pharmacie Bernicot à Landerneau
27/11	Pharmacie Audrain à Plounéventer

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)
Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h
Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX – Tél : **02 56 31 43 89**

Dietéticienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : **06 63 85 48 63**

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern
Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30
Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30
Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 10 et 22 novembre

Ordures ménagères : jeudis 3 et 17 novembre

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50
Horaires d'été de la déchetterie :
9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

07/11	Parking de la gare	02/11	Rue de Rohan
14/11	Hameau de Parc Hir	09/11	Keryvonne
21/11	Chapelle St Anne	16/11	Place du Château
28/11	Lot de Rochebrune	23/11	Route de Landerneau
		30/11	Keranna

Week-end :

04/11	Hameau de la forge
10/11	Ker Arzel
18/11	Kergréac'h
25/11	Route de Kerhuon

Vie Paroissiale – Messes

Un vide-presbytère aura lieu au presbytère de St-Divy le samedi 12 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h. Chaises, tables tubulaires, et divers matériels seront mis en vente pour des prix modiques.

1 novembre : messe à St-Divy à 10h30 / célébration à 14h30 à La Forest-Landerneau et à St-Thonan
Dimanche 6 - 20 à St-Thonan à 10h30

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjoints) :

David ROULLEAUX, Maire.....	Jeudi 17h00 - 18h00
Thierry ROUDAUT, 1 ^{er} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme)	Lundi 17h00 - 18h00
Pauline BENOIT, 2 ^{ème} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse)	Sur rendez-vous
Erwan GALERON, 3 ^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)	Sur rendez-vous
Marilyne BENOIT, 4 ^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ...	Lundi 16h00 - 17h00

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Marché



<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre 2022 à 11 H 00 se tiendra la cérémonie commémorative de la signature de l'Armistice mettant fin aux combats de la première guerre mondiale.

Elle se déroulera en présence des élus et des anciens combattants de La Forest-Landerneau, Saint-Divy et Saint-Thonan.

Cette cérémonie appelle au souvenir pour l'ensemble des combattants de tous les conflits. La liste impressionnante des Forestois tombés au champ d'honneur et inscrits sur le Monument aux Morts de la commune nous invite au devoir de mémoire.

La population est invitée à venir rendre hommage à ceux qui ont été jusqu'au sacrifice suprême pour notre pays.

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à tous les participants à l'issue de la cérémonie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Affaires Sociales

➤ Café des aidants

Chaque premier jeudi du mois, de 14h à 16h, un café des Aidants à Landerneau, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel.

Et chaque premier vendredi du mois, de 14h à 16h, en alternance au bar-épicerie les Orties au Tréhou et au Foyer Saint-Yves à Loperhet



Prochaines dates :

- « Émotions et réactions, comment les gérer ? » Le 4 novembre au Tréhou et le 10 novembre (2^e jeudi) à Landerneau
- « Une histoire d'aide, une histoire de familles » Le 1^{er} décembre à Landerneau et le 2 décembre à Loperhet.

➤ Vas-Y. « Ma mémoire, j'y tiens »

Vous êtes en train de descendre à la cave et là, au milieu des marches, un questionnaire vous arrête : « Je vais chercher quoi au fait ? » Ah la mémoire !! On se le dit, on se l'avoue, on s'en inquiète et c'est vrai qu'elle évolue avec le temps. Mais finalement, qu'est-ce que la mémoire ? A partir de quand peut-on se dire que la plainte devient un trouble pathologique ? Et Que faire pour garder un cerveau alerte le plus longtemps possible ?

Ce sont ces questions que lors de l'atelier « Ma mémoire j'y tiens » pour les personnes de 60 ans et plus, seront abordées au cours de 6 séances gratuites proposées par le dispositif Vas-Y : en lien avec la commune de La Forest-Landerneau. Elles se déroulent du lundi 7 novembre au 12 décembre de 10h à 11h30 à la Salle Taliesin.

Après des explications concernant le vieillissement physiologique du cerveau, l'idée est de montrer aux participants comment notre quotidien et nos activités de loisirs peuvent stimuler notre mémoire et comment l'attention que l'on porte à ce que l'on est en train de faire, influence ce que l'on va retenir.

L'atelier est animé par Elodie Merrien, ergothérapeute du dispositif, afin d'expérimenter et de comprendre les rouages de notre « mécanique cérébrale », ce grâce à de petits exercices simples et ludiques, reproductibles à la maison.

Le dispositif Vas-Y est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère.

Hervé DONNARD
Chargé de prévention VAS-Y
Tél. : 06.16.45.96.75.

Vas-Y • Fondation ILDYS
40 rue Clémenceau
29400 LANDIVISIAU



Voirie – Zone de rencontre

En France, C'est le décret n°2008-754 du 30 juillet 2008 qui a instauré la mise en place des zones de rencontre dans les agglomérations. L'objectif de ces espaces est de réussir à partager la chaussée entre les piétons et les véhicules, comme cela est stipulé dans le code de la route mais également de dynamiser la vie locale.



Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

D'après l'article R110-2 du Code de la route, une zone de rencontre est :

« Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable ».

Il est important de garder à l'esprit que l'abaissement de la vitesse à 20km/h est étroitement lié à la présence d'usagers vulnérables. Ces derniers, contrairement à la plupart des véhicules à moteur, ne disposent pas d'une carrosserie pour les protéger et en cas de choc, le taux de mortalité est beaucoup plus élevé. Il s'agit donc d'une mesure préventive permettant d'éviter le pire.

Où peut-on mettre en place une zone de rencontre ?

En agglomération, la zone de rencontre peut aussi bien être composée d'une rue, qu'inclure une place ou d'un ensemble de passages urbains. D'ailleurs, il n'y a pas de limitation de taille et elle peut donc être plus ou moins étendue.

Parmi les lieux de circulations qui répondent le plus à ces critères, on retrouve les ensembles de voies situés dans un centre-ville historique, ou encore un lieu doté d'une affluence de piétons importants, comme à proximité des arrêts de transports en commun et parfois même l'allée d'un ou plusieurs lotissements où se situeraient des commerçants locaux.

Aussi des aménagements doivent être réalisés pour permettre les déplacements des personnes à mobilité réduite, comme par exemple les personnes malvoyantes afin que tous les piétons puissent profiter des avantages d'une zone de rencontre.

Urbanisme

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- BANNIER Xavier – Panneaux Photovoltaïque
1 allée de Keroualin
- MILIN Yoan – Extension
8 Coteau de Kergrall
- LAGADEC Michel – Enrobé
10 bis rue de Gorrequer
- PICHON Marc – Clôture
26 route de l'Elorn

- URIEN Bertrand – Clôture
4 Hameau de la forge
- TREVIEN Jessica – Changement porte de garage
17 Hameau de rulan
- PLOUGASTEL Johanne – Abri de jardin
9 Coteau de Kergrall
- BERNARD Pauline – Terasse
7 Mesguen
- CHAPEDELAINE Didier – Isolation
34 route de Kerhuon
- TERROM Jean-Luc – Panneaux solaires
5 Impasse de Poul Ar March
- EDF ENR – Panneaux Photovoltaïques
7 Hameau de Ty Mean

Accords :

- BANNIER Xavier – Panneaux Photovoltaïque
1 allée de Keroualin
- MOREL Lydie – Ouverture baie vitrée
5 route de la grève
- LE ROY Sylvain – Serre
20 Clos de la garenne
- LE GALL Delphine – Plancher / Vélus / Coloris portes
7 rue de Guébriant
- MILIN Yoan – Extension
8 Coteau de Kergrall
- URIEN Bertrand – Clôture
4 Hameau de la forge
- TREVIEN Jessica – Changement porte de garage
17 Hameau de rulan
- CHAPEDELAINE Didier – Isolation
34 route de Kerhuon
- TERROM Jean-Luc – Panneaux solaires
5 impasse de Poul Ar March
- EDF ENR – Panneaux Photovoltaïques
7 Hameau de Ty Mean

Refus :

- PAYAN Marine - Piscine
38 Coteau de Kergrall

Rejet tacite :

- Ty Coille – Clôture
17 Streat Nevez

✚ Permis de construire

Demandes :

- LARSONNEUR Michaël – Menuiseries
Route du Boullac'h
- PAYAN LE GOFF Marine – Piscine
38 Coteau de Kergrall
- JEZEQUEL Amélie – Terasse
9 rue de Gorrequer

Accord :

- GUELMAN Samy et SANCHEZ Gaël – Maison
Allée Jeanne DEVIDAL

Entretien – travaux

Le passage de la balayeuse sur la commune se fera le mercredi 9 novembre 2022.

Merci de ne pas stationner le long des caniveaux.

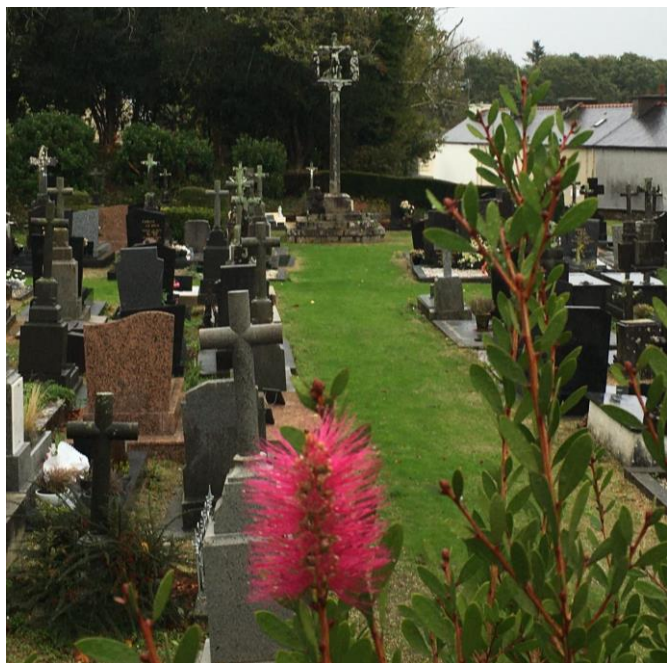
Cimetière

Pour beaucoup de communes, l'entretien des cimetières est devenu un casse-tête depuis l'interdiction de l'usage de pesticides.

Plusieurs solutions existent pour conserver des cimetières propres et entretenus sans surcharge économique ni besoin excessif de main d'œuvre.

À La Forest, l'équipe municipale et les agents municipaux ont opté pour l'engazonnement des allées principales de la partie basse du cimetière.

On peut déjà observer le changement !



Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à **partir de Novembre 2006**.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

État civil

Naissances :

Elea QUELAUDREN
22/09/2022 – 36 Coteau de Kergrall
Melwenn TROUDET
26/09/22 – 29 Coteau de Kergrall

Décès :

LE GUEN Jean-Michel
14/10/2022 – 4 Goarem Ar C'hoat

Mariage :

M. Loïc ANDRO, cadre-dirigeant et Mme Cécile BONDER, hôtesse de l'air, 3 rue des Ormes : Mariés le 1 octobre.

Mobilité

L'équipement du parc à vélos continue !

Pour mémoire, il est situé en face du Café de la Gare.

Le panneau d'affichage est désormais en place !

Vous y trouverez 2 affiches :

Se déplacer et visiter,

Les services mobilités disponibles sur notre gare.

Il vient s'ajouter aux équipements déjà installés :

4 Box à vélo,

1 abri à vélos de 8 places,

1 borne de recharge pour vélo électrique,

1 pompe de gonflage,

1 mât directionnel solaire équipé de 2 prises USB permettant par exemple de recharger son téléphone.



Environnement

➤ Broyage de déchets verts

Le broyeur de la CAPLD sera mis à disposition des Forestois le samedi 19 novembre prochain.

Un service gratuit, venez en profiter !



➤ Opération récup' de téléphones portables

Une boîte de collecte est mise à disposition à la mairie.

Rendez-vous en dernière page pour de plus amples informations.



Location salle polyvalente

Suite aux derniers débordements lors des locations de la salle polyvalente, nous avons décidé de ne plus permettre la location de cette salle en semaine pour des événements festifs.

Nous déplorons la gêne occasionnée et vous remercions pour votre compréhension.

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. [ABONNEZ-VOUS !](#)

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation autour du livre pour nos tout-petits !

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent.

Les mardis 15 & 29 novembre à 10h



Inscriptions au RPE 02 98 43 63 97

Les séances sont animées par Eliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

Exposition « La Forest d'hier et aujourd'hui »

L'exposition de photos anciennes a eu un réel succès. Nous remercions encore toutes les personnes qui nous ont aidé à concrétiser ce projet ainsi que toutes les personnes venues redécouvrir la commune de la Forest.

Pour un prochain projet, nous souhaitons travailler sur la guerre 39-45 sur la Forest (les conditions de vie, les événements sur la commune, la maison en bois de Coat-Mez, le sport...). Toutes les personnes ayant des photos ou des souvenirs (même racontés par leurs parents), peuvent contacter Marilyne Benoit à l'adresse suivante : mairie@la-forest-landerneau.fr ou en venant à la mairie entre 15h30 et 17h30 tous les jours de la semaine.

Téléthon

Le 3 et 4 décembre prochain auront lieu le week-end du téléthon. Si certaines personnes sont intéressées pour organiser des activités, nous sommes à votre écoute. Une urne de l'AFM sera mise en place pour récolter les dons sur le marché le samedi 3 décembre.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Marilyne Benoit à l'adresse suivante : mairie@la-forest-landerneau.fr.

L'Atelier des Arts Forestois présente : L'aquarelliste Catherine REY invitée d'honneur Accompagnée de nombreux peintres et sculpteurs

« Dis dessine-moi une montre ! ». Imaginons ce nouveau « Petit Prince » descendu de son astéroïde, où le temps ne compte pas, qui s'émerveille déjà qu'un soupçon de pigment, quelques gouttes d'eau et beaucoup de talent puissent, par cette étonnante alchimie, faire naître une mécanique aussi parfaite. Ce fil rouge du travail de Catherine REY laisse aussi une large place aux objets du quotidien, parfois grands oubliés de nos greniers et de nos placards, ainsi qu'aux fleurs de nos jardins.



Diplômée des Beaux-Arts d'Avignon, elle pratique passionnément l'aquarelle avec un savoir-faire sans cesse remis en question. Pédagogue dans l'âme, Catherine REY travaille en partenariat avec le magazine « PLAISIR DE PEINDRE ». Elle appartient à la Société des Aquarellistes de Bretagne et possède une belle image régionale, nationale et internationale.

- Expositions et salons récents : Brest, Carantec, Lorient, Saint-Brieuc, Riantec, La Baule, Le Puy-En-Velay, La Rochelle et Uckange.
- A l'étranger : Fabriano en Italie, Mexico, Torres Vedras au Portugal, Tirana en Albanie et Vietnam.
- L'ensemble accompagné de nombreuses distinctions : Prix aquarelle du Mondial Art Academia, prix d'excellence et prix du Lion's Club de la Rochelle, Médaille d'or Salon du Val de Cher, premier prix au 58ème Salon de la Baule.

Lors de votre visite, n'hésitez pas à graver les quelques marches qui vous séparent d'elle. Comme un chef étoilé au coin de ses fourneaux, Catherine REY vous confirmera peut-être ce petit tour de main, cet infime détail essentiel qui donne à ses agapes visuelles toutes leurs saveurs.



Animations

➤ Film "La lumière pour horizon" de Romain Arazm

Pour le mois du film documentaire : le mercredi 30 novembre à 20h30, salle polyvalente.



Le film documentaire "La lumière pour horizon" plonge le spectateur dans l'univers esthétique de l'artiste finistérien et habitant de la Forest Landerneau, Thomas Godin. De la gravure à la sculpture, en passant par la peinture et bientôt le vitrail, son œuvre apparaît comme un dialogue à cœur ouvert avec la Bretagne, ses paysages, sa langue et sa culture.

Durant près d'une heure, le film propose un road trip sur les routes du Finistère au côté de l'artiste habitant la Forest-Landerneau.

Projection en présence du réalisateur Romain Arazm et de Thomas Godin.

Entrée prix libre.

➤ Théâtre Oxygène



➤ Troc jardin

Un nouveau troc jardin était proposé le 15 octobre dernier : les plantes récupérées dans les jardinières de la commune étaient « proposées à l'adoption ».

Une initiative qui a été très appréciée !



Frelons asiatiques

Cette année, tous les forestois ont remarqué la présence massive de frelons asiatiques.

Pour le moment 30 nids ont été déclarés à la Mairie contre 12 l'année dernière et 15 l'année précédente.

Ces Nids sont répartis partout sur la commune et les Frelons reviennent souvent aux mêmes endroits d'une année sur l'autre.

Ce fléau au-delà de s'attaquer aux abeilles, s'attaquent à tous les autres insectes et se régale de nos pommes, poires etc...

La Mairie a mis en place des pièges sélectifs chez des bénévoles qui participent à la chasse mais le plus efficace est de détruire les nids primaires et les nids d'automne. De nombreux Nids vont se dévoiler dans les arbres, merci encore à toutes et tous de signaler les nids à la Mairie.

Foyer des jeunes

Ouverture du foyer

En période scolaire :

Le mercredi : 8h30 -12h30 et 13h30 – 17h30

Pendant les vacances : LMMJV 13h30 – 17h30

Christine accueille les enfants et est à votre disposition pour toute information complémentaire.

12 Places

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

Programme du mois de novembre

09 /11 : bricolage et fabrication d'animaux en bois
Temps de parole sur la journée nationale de lutte contre le harcèlement

16/11 : fermeture exceptionnelle

23/11 : la pomme dans tous ses états

07/12 : journée italienne

14/12 : bibliothèque et décorations de Noël

Le mercredi 19 octobre, les enfants du foyer des jeunes se sont rendus à Brest pour une journée très appréciée.

Après avoir pris le train, le tram et le téléphérique, ils ont visité les capucins et la médiathèque. Après le pique-nique, ils ont découvert le musée des Beaux-Arts.



École Georges Brassens

➤ Élection des délégués de classe

A l'occasion de la semaine de la démocratie à l'école, le 7 octobre, jour de l'élection des Représentants de Parents d'Élèves, les enfants d'élémentaire ont procédé à l'élection de délégués de classe. Les conseils d'élèves se réuniront 3 fois dans l'année pour échanger sur des problèmes rencontrés et des propositions pour la vie scolaire.

Si elles sont du ressort du Conseil d'école, les propositions des élèves seront soumises au prochain Conseil d'école.



➤ Fête des monstres

Pour clore la période, nous avons fêté les Monstres à l'école à l'occasion d'Halloween. Tous les enfants qui le souhaitaient sont venus déguisés !



OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



**PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 5 novembre 2022 de 11h à 12h**

Rendez-vous à la salle Omnisports.

**Publicités, magazines, et autres papiers glacés
sont exclus de la collecte**

École Sainte Anne

➤ Temps fort « rentrée »

Jeudi dernier, les enseignants de l'école Sainte Anne ont organisé un temps fort sur le thème de la rentrée.

Après une petite célébration organisée à l'église pour se souhaiter la bienvenue et une bonne année scolaire. Les enfants ont participé à un flashmob et à un jeu de coopération proposé par l'UGSEL 29.

La fin de l'après-midi a été marquée par un goûter commun offert par l'APEL et la venue de nombreux parents à la représentation des enfants.

Tout le monde a particulièrement apprécié cette journée où les enfants ont participé à des activités communes. Chacun se donne rendez-vous pour un prochain temps fort courant décembre.



➤ Raconte-tapis

A l'approche des vacances de Toussaint, des séances de raconte-tapis ont eu lieu à l'école Sainte-Anne, proposées par les bénévoles de la Bibliothèque Municipale.

La baleine était l'héroïne du jour ! Le magnifique fond sous-marin a servi de décor à deux contes captivants.

« A l'eau, la baleine ! », conte amérindien, a mis en scène une baleine terrestre, devenue animal marin grâce au Génie des montagnes.

Puis « Baleine, à l'aide ! », conte d'une auteure japonaise, en a fait un personnage généreux et protecteur pour le petit peuple du monde sous-marin, terrorisé par l'arrivée d'un violent ouragan.

Une chanson sur le thème de la mer a clôturé ce moment bien agréable.





JOYEUX NOËL



**Traditionnelle vente de sapins de Noël
de l'APE de l'école Georges Brassens**

Cette année l'APE reconduit l'opération de vente de sapins de Noël en collaboration avec les jardineries Lagadec.

Commande de sapins, « mode d'emploi » :

Passez commande auprès de l'APE par mail (ape.ecole.g.brassens.lfi@gmail.com), par téléphone (0645352753) ou déposez votre bulletin à l'école.

Les bons de commande devront être remis pour le vendredi 18 novembre.

Livraison le dimanche 4 décembre au marché de Noël.

Paiement à la commande ou à la livraison.
Chèque à l'ordre de l'APE Georges Brassens.



Bon de commande



Nom / Prénom :

Numéro de téléphone (obligatoire) :

Type	Taille	Prix	Quantité	Total
Grandis	1m - 1,5m	19€		
	1,5m - 2m	24€		
	2m - 2,5m	28€		
Nordmann	1,25m - 1,5m	21,5€		
	1,5m - 1,75m	25,5€		
	1,75m - 2m	28,5€		
	2m - 2,25m	36€		
Pied de sapin	Pour tous les sapins	6,5€		
				Total

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous.
Rendez-vous pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.



Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de : Daniel Larvor : 02 98 20 31 51 et Gisèle Hallégouet : 02 98 20 25 95

Une marche plus courte (7/8 km) tous les lundis.
Renseignements auprès de Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.

Une petite marche (4/5 km) les trois premiers lundis du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07

Lundi 07-11 : le tréhou ; lundi 14-11 : le moulin blanc ; lundi 21-11 le moulin de brézal ; lundi 28-11 : chapelle saint jean (plougastel-daoulas) ; 05-12 : landerneau.

Interclub : jeudi 10 novembre à Plouédern. (Pétanque et dominos).

Visite de Tri-Glaz : (poubelles jaunes). La visite aura lieu un matin de 9h30 à 11h, les adhérents intéressés peuvent se renseigner auprès des membres du bureau.

Assemblée générale : mardi 6 décembre à la salle polyvalente à 11h (cotisations 20 € + repas 25 €). Inscriptions pour le mardi 22 novembre au foyer Kerjean ou auprès des responsables



KIG AR FARZ

LE 20 NOVEMBRE

ECOLE STE ANNE

FAIT MAISON PAR MARIE-CLAIRE

A EMPORTER OU SUR PLACE SOUS LA MAIRIE DE LA FOREST-LANDERNEAU

Réservation obligatoire avant le 07 Novembre

1ER SERVICE 12H / 2EME SERVICE 13H30



Adultes: 14€ sur place (potage+Kig+fruit+café)

Enfants: 5€ pour les - de 12 ans / gratuit pour les moins de 4 ans

vente de gâteaux dès 10h30 (boulangerie Le Darz)

12€ la part à emporter - retrait à 11h15

☎ 06.60.99.10.82

✉ apelsteannelaforest@gmail.com



Bon de réservation à retourner avant le 07 novembre :

Nom et Prénom :

Nombre de repas adultes sur place :

Nombre de repas enfants (-12ans) sur place :

Nombre de repas enfants (-4ans) sur place :

☐ Service de 12h ☐ Service de 13h30

Nombre de parts à emporter :

Par mail à apelsteannelaforest@gmail.com ou en déposant dans la boîte aux lettres de l'école

Par téléphone au 06.60.99.10.82

Amicale Laïque

Le week-end dernier une cinquantaine de choristes de la chorale Mélimélie de La Forest Landerneau s'est réunie au centre nautique de Moulin Mer à Logonna Daoulas afin de répéter les nouveaux chants de son répertoire 2023. Chants zoulous, italiens, catalans et même français étaient au programme.

Huit heures d'entraînement vocal et une belle soirée festive ont permis aux nouveaux membres de s'intégrer facilement.

Plusieurs concerts sont déjà prévus cet automne : le 20 novembre sur une invitation de la chorale de Guissény et le 4 décembre à l'auditorium de musique avec la Chorale "chœur en cavale" en soutien aux enfants hospitalisés.



Les Petites graines

Le camion sera présent tous les **lundis de 17h à 19h**.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter.
Commandes au : 06 17 32 36 15

Café de la gare

Le café sera fermé le mardi 1^{er} novembre toute la journée.

Dimanche 6 novembre
Moules frites tacos
par « The Guppy's Food »

Le café sera fermé le vendredi 11 novembre toute la journée.

Dimanche 13 novembre
Repas créole (ou plat végétarien)
par « Tatit dans tous ses états »

Dimanche 20 novembre
Repas crêpes
par la crêperie ambulante Rock ha Billig

MAM La Forest des Diablotins

Nougats, thés et centre de table en bonbons et chocolats. N'hésitez pas à nous contacter au 06 50 79 57 44 pour un bon de commande.

Commande au plus tard pour le 2 décembre pour une livraison le 14 décembre.

Merci – Sabine, Laurence et Nathalie.

Marchons, Respirons

avec Sylvie Lejeune,

Renseignements et réservations au :
06.03.26.72.02
marchonsrespirons@gmail.com
facebook.com/marchonsrespirons

Le planning des mois de novembre et décembre

Bain de Forêt ou Sylvothérapie:

- Samedi 19 novembre de 13h30 à 16h30,
- Dimanche 11 décembre de 13h30 à 16h30,

Marche énergétique :

- Vendredi 11 novembre (jour férié), de 10h00 à 12h00
- Vendredi 25 novembre, de 14h30 à 16h30
- Jeudi 15 décembre, de 14h00 à 16h00

Marche nordique, en conscience, avec l'apprentissage de la technique :

- Mardi 15 novembre, de 14h00 à 16h00
- Mardi 29 novembre, de 14h00 à 16h00

Les lieux de RDV de ces 3 activités seront communiqués à l'inscription.

Allée de Kervalan - Rappel

Les propriétaires de l'allée de Kervalan rappellent que cette allée est une propriété privée et que le passage n'y est pas autorisé.

Merci de votre compréhension.





Portrait 15 – Nui Cuisine Thaï

Nui est originaire de Thaïlande, elle est arrivée en France il y a 7 ans. Suite à une expérience de 2 ans dans un restaurant asiatique, elle a décidé de lancer son entreprise sous le nom de "Nui Cuisine Thaï" afin de faire découvrir les saveurs de son pays.

Tous les produits qu'elle propose sont faits de ses propres mains.

Nui vous propose de la salade Thaï, Bobun, Nems, Padthaï, Poulet curry vert...

Alors à vos baguettes !

Vous pouvez passer vos commandes par sms au 06.75.29.02.52 ou par Messenger.

Nui Cuisine thaï, ou directement sur le marché.

Traiteur pour évènements à fêter (anniversaire, fêtes de fin d'année...).



Portrait 16 – Ty bonbecs

Pour le plaisir des grands et des petits !

Tous les samedis au marché, Lydia vous propose un grand choix de bonbons en vrac, en sachet ou à l'unité (une cinquantaine de variétés différentes !).

Des sucettes, chewing-gums, réglisse, bonbons de notre enfance, sans gluten...

Un seul mot : MIAMMM...

Informations et commandes : lydia.premel29@gmail



Portrait 17 – Breizh Bell

Breizh Bell est une entreprise écologique et innovante !

Xavier, Jefferson et Briac sont trois myciculteurs produisant plusieurs variétés de champignons bio !

Basée sur l'une des possibilités de l'économie bleue, ils produisent leurs champignons bio à partir de biodéchets locaux : sciure de bois, drêche de bière, marc de café.

Présents sur notre marché tous les samedis, ils vous surprendront avec leurs nombreuses variétés de champignons en chips, en poudre, à réhydrater etc...

Soyez curieux, n'hésitez pas à venir goûter et échanger sur leur stand !

Informations et commandes :

<https://breizh-bell.bzh/>

<https://www.facebook.com/breizhbell>



Bretagne Très Haut Débit : ouverture de 8000 prises dans le pays de Landerneau

Après une première ouverture commerciale de 2 000 prises en mars dernier, la commercialisation de la fibre optique prend un nouveau tournant à Landerneau et ses environs. À partir du 30 octobre prochain, 8 000 nouveaux foyers et entreprises seront éligibles à la fibre dans 6 de nos communes : La Forest-Landerneau, Landerneau, Pencran, Plouédern, Saint-Divy et Saint-Thonan. La commune de Ploudaniel, dans la Communauté Lesneven Côte des Légendes, est également concernée.

Lancement officiel de la commercialisation le 11 octobre à Landerneau par Loïck Chesnais-Girard, Président de Mégalis et de la Région Bretagne ; Amélie Caro, élue du Département membre de la commission numérique ; et Patrick Leclerc, Président de la CAPLD et Maire de Landerneau.

Cette ouverture se conjugue à la fin des travaux de la première phase du projet Bretagne Très Haut Débit en Finistère. A l'issue de cette première phase, 45% des prises du territoire de la Communauté d'agglomération et 80% de celles de Landerneau seront couvertes. Le Finistère sera, en fin d'année 2022, le premier des quatre départements bretons où la première phase de travaux sera terminée.

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas se déroule suivant trois phases :



- Phase 2 (2020-2023) : 3 200 prises
- Phase 3 (2023-2027) : 9 000 prises

- Phase 1 (qui se termine) : 14 000 prises

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder 100% des Bretonnes et des Bretons à la fibre optique d'ici 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'État (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département du Finistère et la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas.

Une prise (1 prise = 1 foyer) coûte en moyenne 1 145€, intégralement financée par les entités citées ci-dessus. Pour les 27 000 prises à construire à l'échelle de l'intercommunalité, cela représente un investissement total de près de 31 M€, dont 8,3 M€ pris en charge par la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. « Nous avons déjà engagé 5,5 M€. C'est le plus gros investissement de notre collectivité de ces dix dernières années », a souligné Patrick Leclerc, Président de la Communauté d'agglomération.

Comment demander son raccordement :

La première étape consiste à vérifier si le logement est éligible grâce au service disponible à l'adresse suivante : <http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie/>

> Si le logement se situe dans un immeuble collectif éligible : le raccordement à la fibre doit être validé en assemblée générale de copropriété, si cela n'a pas été fait au préalable ;

> **Si le logement est une habitation individuelle éligible** : il convient de contacter un fournisseur d'accès internet (Orange, Free, Bouygues, ...) pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

La Communauté d'agglomération étend son service d'aide aux usages du numérique

Vous avez une tablette, un smartphone ou un ordinateur mais vous n'êtes pas tout à fait à l'aise pour vous en servir, notamment pour entreprendre vos démarches administratives ? Afin de vous accompagner et lutter contre la fracture numérique, la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas développe un service de médiation numérique, à la Maison des Services Publics, et missionné Christopher Dewaeghemaeker.

Série d'ateliers numériques collectifs proposés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD), en collaboration avec les communes participantes



Ateliers dans les communes

C'est une nouveauté née des besoins révélés par une enquête menée au printemps dernier auprès des habitants de nos communes. Notre Communauté d'agglomération vient d'entamer un cycle d'ateliers numériques collectifs gratuits hors les murs, en collaboration avec les communes participantes.

Une série de 4 séances d'ateliers dont la thématique est : « Utiliser sa tablette et son smartphone », destinés aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

Le principe ? Il suffit de s'inscrire auprès de la mairie accueillante et de se présenter à l'atelier qui aura lieu de 9h30 à 11h30, en mairie, avec son équipement (tablette ou smartphone).

Calendrier :

- L'Hôpital-Camfrout : lundis 3, 10, 17 et 24 octobre
- Ploudiry : vendredis 7, 14, 21 et 28 octobre
- Saint-Thonan : vendredi 4, 18 et 25 novembre, et jeudi 10 novembre
- Loperhet : lundis 7, 14, 21 et 28 novembre
- Plouédern : vendredis 2, 9, 16 décembre et mardi 20 décembre
- Saint-Urbain : mardi 29 novembre et lundis 5, 12 et 19 décembre

UTILISER SA TABLETTE ET SON SMARTPHONE

L'HÔPITAL-CAMFROUT
LUNDIS
03, 10, 17, 24 OCTOBRE

PLOUDIRY
VENDREDIS
07, 14, 21, 28 OCTOBRE

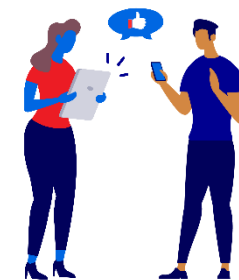
SAINT-THONAN
VENDREDIS
04, 18, 25
et JEUDI 10 NOVEMBRE

LOPERHET
LUNDIS
07, 14, 21, 28 NOVEMBRE

PLOUEDERN
VENDREDIS
02, 09, 16
et MARDI 20 DÉCEMBRE

SAINT-URBAIN
MARDI 29 NOVEMBRE
et LUNDIS
05, 12, 19 DÉCEMBRE

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LA MAIRIE ACCUEILLANTE



Vous souhaitez devenir plus autonome et conscient de vos usages sur votre appareil tactile ? De 09h30 à 11h30, venez en mairie avec votre équipement participer gratuitement aux 4 séances d'ateliers destinées aux utilisateurs débutants ou peu expérimentés.

Les permanences d'accompagnement individuel

Notre conseiller numérique assure également des permanences d'accompagnement individuel les mardis et jeudis, de 13h30 à 17h30.

Il suffit de prendre rendez-vous en appelant l'accueil de la CAPLD au 02 98 21 37 67 ou à l'accueil de la Maison des Services Publics. Vous serez ensuite rappelé sous 48h pour affiner votre demande précise et fixer le rendez-vous avec le conseiller. La durée d'une séance, prévue sur environ **1 heure** dépendra de votre niveau d'autonomie numérique.

D'autres services sont également proposés gratuitement à la Maison des Services Publics de Landerneau à l'ensemble des habitants du territoire comme les Vendredis numériques (ateliers numériques collectifs), un Espace Public Numérique en libre accès, et une aide administrative sur rendez-vous par notre chargée d'accueil.

Renseignements au 02 98 21 37 67.



Premier atelier en mairie de Ploudiry, le 7 octobre dernier, avec une belle mobilisation des élus et habitants de la commune.

PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DU CONSEILLER NUMÉRIQUE

Les mardis et jeudis
13H30-17h30

Modalités et prise de RDV
au 02 98 21 37 67
ou à l'accueil de la Maison des
Services Publics (MSP)

59, rue de Brest
29800 Landerneau



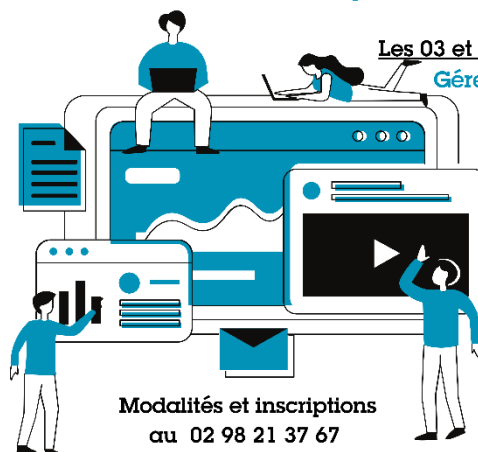
LES VENDREDIS NUMÉRIQUES DE LA MSP

Les 07 et 21 Octobre
Gérer ses mots de passe

2 séances :
13H30-15H
15h30-17H

Les 04 et 18 Novembre
Faciliter ses e-démarches grâce à sa tablette
ou son smartphone

Les 03 et 17 Décembre
Gérer ses e-mails
/courriels



Modalités et inscriptions
au 02 98 21 37 67

Finistère – Penn-ar-Bed

**Finistère
Penn-ar-Bed**

**VOUS L'AVEZ
AIMÉ ?**

**VOUS L'AVEZ
QUITTÉ ?**

**IL EST
TEMPS DE LE**

RECYCLER

**LE DÉPARTEMENT COLLECTE
VOS MOBILES!**

orange

AMF29

Points de dépôts sur
finistere.fr/recyclage-mobiles

POURQUOI COLLECTER LES MOBILES ?

Très sensible aux conséquences
écologiques de nos activités, le
Conseil départemental du Finis-
tère s'est associé à l'opérateur de
téléphonie Orange et à l'Associa-
tion des Maires du Finistère, afin
d'agir pour limiter notre impact sur
l'environnement.

Du 21 novembre 2022 au 21 jan-
vier 2023 une vaste collecte de
portables usagers aura lieu dans
tout le département. Ouverte à
tous les Finistériens, cette collecte
aura pour but de réutiliser les vieux
mobiles qui dorment dans nos
 tiroirs. Elle permettra le recon-
ditionnement des portables fonction-
nels et le recyclage de ceux qui sont
défectueux.

L'objectif du Département est de
sensibiliser chaque Finistérien à l'im-
pact environnemental de ces appa-
reils et à contribuer à un numérique
plus responsable au quotidien.

650 points de collecte prévus :

- dans presque toutes les communes du Finistère;
- dans + de 100 collèges publics et privés;
- dans les agences de nos partenaires privés;
- dans les locaux du Conseil départemental.

COMMENT COLLECTER LES MOBILES ?

Avant le 21 novembre

Chaque partenaire recevra :

- un collecteur avec un guide de montage;
- des éléments de communica-
tion.

Dès le 21 novembre

- Les partenaires de l'opération installeront les collecteurs en-
tourés des éléments de com-
munication.
- Lorsque le collecteur sera plein
ou à la fin de l'opération, les
partenaires se manifesteront
auprès du Département qui se
chargera de les récupérer.

Grâce à la
mobilisation de tous
les partenaires de cette
opération, ce sont déjà plus
de 650 points de collecte
qui seront ouverts
dans tout
le Finistère.

Moël de Colan,
Président du Conseil
départemental



Une boîte de collecte est mise à votre disposition à l'entrée de la mairie de La Forest.